

Agence wallonne pour la Sécurité routière - AWSR

Appel à candidatures

L'AWSR engage un.e Chargé(e) de projets réseaux partenariaux – Sécurité Routière & Politique Criminelle (CDI)

Fonction rattachée à la Direction générale. Aucune responsabilité hiérarchique – fonction transversale de coordination et de liaison inter-partenariale.

Le rôle de l'AWSR est d'initier les politiques et actions nécessaires afin de contribuer à une réduction du taux d'accidentalité et de mortalité sur les routes wallonnes. Ainsi, conjointement aux acteurs de contrôle, nos activités de sensibilisation, de formation, d'analyse et d'accompagnement des citoyens visent à améliorer leur comportement sur les routes pour davantage de sécurité routière.

Mission principale

Sous la supervision directe de la Direction générale, le/la Chargé(e) de projets réseaux partenariaux est chargé·e de la coordination transversale de plusieurs dispositifs collaboratifs en matière de sécurité routière et de politique criminelle.

Il/elle joue un rôle central dans :

- la mise en réseau des acteurs institutionnels et opérationnels (zones de police, monde judiciaire, pouvoirs locaux) ;
- la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action wallon pour la sécurité routière ;
- la mise en œuvre harmonisée des projets définis par la Direction générale.

Il/elle mobilise son expertise technique pour garantir la pertinence des actions, faciliter le dialogue interinstitutionnel et produire des analyses utiles à la prise de décision.

Responsabilités

1. Mise en réseau des partenaires – Sécurité routière & Politique criminelle

- Maintenir et développer des relations solides avec les partenaires clés : zones de police, parquets, magistrats, maisons de justice, SPW MI et autres acteurs publics.
- Identifier et faire remonter à la Direction les besoins, blocages ou demandes de collaboration.
- Contribuer à l'élaboration de réponses concertées aux problématiques de sécurité routière (projets innovants, récidive, alcool, vitesse excessive, défaut de permis, etc.).

2. Coordination des instances collaboratives et du Plan d'action wallon

- Organiser et animer les réunions des référents circulation des zones de police (2/an).



- Cordonner les activités du Conseil Supérieur Wallon pour la Sécurité Routière (2 plénières/an) : préparation des contenus, suivi des décisions, communication aux parties prenantes.
- Planifier, soutenir et suivre le bon déroulement des groupes de travail thématiques émanant du Conseil Supérieur (sans en assurer l'animation directe).
- Piloter et assurer la coordination opérationnelle de la mise en œuvre du Plan d'action wallon pour la sécurité routière, en lien étroit avec le Comité de pilotage et les départements concernés de l'Agence.

3. Apport d'expertise en sécurité routière

- Mobiliser ses connaissances techniques pour enrichir les projets et les dialogues interinstitutionnels (facteurs d'accidents, cadre légal, statistiques, mesures efficaces).
- Produire des rapports d'analyse, notes de synthèse et documents d'appui pour la Direction et les organes consultatifs.
- Assurer une veille active sur les pratiques, données et réglementations en matière de sécurité routière.

Profil recherché

- Master (ou équivalent par expérience) en mobilité, ingénierie, sécurité routière, sciences sociales, droit, gestion publique ou domaine pertinent.
- Expérience confirmée (min. 5 ans) en coordination de projets, mise en réseau institutionnelle ou sécurité routière.
- Excellente connaissance du secteur de la sécurité routière en Wallonie et des dispositifs institutionnels (zones de police, justice, administrations).
- Grande capacité à coordonner, structurer et animer des réseaux d'acteurs.
- Maîtrise des enjeux techniques et politiques liés à la sécurité routière.
- Aptitude à produire des documents clairs, synthétiques et orientés décision.
- Bonne maîtrise des outils bureautiques et de reporting (Word, Excel, PowerPoint – Power BI ou équivalent apprécié).
- Diplomatie, sens du contact, intelligence relationnelle.
- Autonomie, sens de l'initiative et organisation rigoureuse.
- Esprit d'analyse, fiabilité et goût pour le travail transversal et interdisciplinaire.

Offre

- Temps plein de jour – Contrat à durée indéterminée
- Rémunération conforme au barème de la fonction publique Wallonne échelon A6/1, pour 6 ans d'ancienneté 4 278,42 EUR/brut par mois. L'entièreté de l'ancienneté de la fonction publique pourra être prise en compte et maximum 6 années dans le secteur privé.
- Avantages : Chèques-repas, Assurance hospitalisation, Assurance groupe, Télétravail, Congés promérités : légaux + min. 7 extras légaux.
- Envoyer CV et Lettre de motivation jusqu'au 2/01/2025 à minuit, à l'adresse emploi@awsr.be
- Entretiens de sélection durant la semaine du 12 janvier 2026.